

Évasion de Redoine Faïd : des "sanctions" contre ceux "qui auraient failli" à prévoir



Le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux était interrogé sur BFMTV/RMC ce matin sur l'évasion de Redoine Faïd.

"Des responsabilités seront identifiées" a assuré ce mardi Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement concernant l'évasion du braqueur récidiviste Redoine Faïd et qu'il y aura "des sanctions contre ces personnes qui auraient failli". *"L'objectif numéro un c'est de pouvoir le retrouver, l'arrêter et l'incarcérer, et que l'enquête demandée puisse faire son œuvre afin que ce type d'événement ne se reproduise pas, y compris dans des établissements très sécurisés"* a-t-il expliqué sur BFMTV et RMC ce mardi trois juillet.

Interrogé par Jean-Jacques Bourdin sur le fait que la Direction interrégionale des services pénitentiaires avait demandé le transfert du braqueur, le porte-parole du gouvernement a répondu qu'"à priori ça l'est".

Le présentateur a ensuite questionné Benjamin Griveaux sur ce qu'il avait à répondre à Béatrice Dalle qui avait manifesté son admiration et félicité Redoine Faïd sur les réseaux sociaux. "Je n'ai rien à lui répondre, je trouve que c'est indigne" rétorqua sèchement le concerné.

Redoine Faïd est de son côté toujours en cavale malgré la mobilisation de 2900 policiers et gendarmes. Son frère, qui avait été placé en garde à vue dimanche matin après l'évasion du braqueur a été remis en liberté lundi soir a appris l'AFP de source judiciaire.